



## Garantie limitée de Tigo Energy

Tigo Energy, Inc. (« Tigo ») a développé le Tigo EI Inverter, la Tigo GO Battery, la Tigo EI Battery, le Tigo GO Battery Management System (« Tigo GO BMS »), le Tigo EI Battery Management System (« Tigo EI BMS »), le Tigo Automatic Transfer Switch (« Tigo ATS »), le boîtier de câblage (« Tigo EI Link »), le Tigo Energy Meter, le Tigo GO EV Charger, le Tigo GO Junction et le Tigo GO Cellular Kit (désignés collectivement comme « l'Équipement »). La présente garantie limitée Tigo (« Garantie limitée ») prend effet à la date d'installation de l'Équipement (« Date de début de la garantie ») et couvre les défauts de fabrication et de matériaux de l'Équipement pendant la durée applicable suivante (« Période de garantie ») :

- Tigo EI Inverter : 152 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo GO Battery : 120 mois à compter de la date de début de la garantie. La batterie Tigo GO conservera au moins 65 % de sa capacité initiale disponible à la fin de la période de garantie.
- Tigo EI Battery : 132 mois à compter de la date de début de la garantie. La batterie Tigo EI conservera au moins 65 % de sa capacité initiale disponible à la fin de la période de garantie.
- Tigo GO BMS : 120 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo EI BMS : 132 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo ATS : 132 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo EI Link : 60 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo Energy Meter : 60 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo GO EV Charger : 60 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo GO Junction : 60 mois à compter de la date de début de la garantie.
- Tigo GO Cellular Kit : 60 mois à compter de la date de début de la garantie.

La garantie limitée ne s'applique pas aux composants qui sont séparés de l'équipement, aux équipements auxiliaires et aux consommables, tels que, par exemple, les câbles, les fusibles, les fils et les connecteurs, qu'ils soient fournis par Tigo ou d'autres. Certains composants peuvent bénéficier de leur propre garantie du fabricant. Tigo ne fournit aucune garantie concernant un forfait cellulaire utilisé par un client en relation avec un onduleur Tigo EI.

L'inscription au service de surveillance Tigo doit être effectuée dans les 90 jours suivant la date de début de la garantie pour que cette garantie limitée soit valide. Les droits en vertu de cette garantie limitée ne seront disponibles et le service rapide obtenu que si l'équipement susceptible d'être surveillé est surveillé par le service de surveillance Tigo.

Pour que cette garantie limitée s'applique pendant toute la période de garantie, Tigo exige que tous les composants du système soient connectés à Internet et maintiennent cette connexion tout au long de la période de garantie. Tigo se réserve le droit de mettre à jour l'Équipement par le biais de mises à jour du micrologiciel à distance, sans autre préavis. Si cette garantie limitée ne peut pas être honorée pendant toute la période de garantie en raison du non-respect de cette exigence de connexion Internet, Tigo honorera toujours la garantie limitée pendant 5 ans à compter de la date de début de la garantie.

Garantie ©limitée de

©20260309 [Tigo Energy Inc.](#) 002-00130-45 Rev. 4.0



La garantie limitée ne s'applique qu'à un client qui a acheté l'équipement auprès d'un vendeur autorisé de Tigo, pour une utilisation conforme à l'usage auquel il est destiné. Cette garantie limitée peut être transférée du client à tout cessionnaire et restera en vigueur pendant la période restante en vertu de la garantie limitée, à condition que l'équipement ne soit pas déplacé en dehors de son emplacement d'installation d'origine et que toute réinstallation soit effectuée conformément aux instructions d'installation et aux directives d'utilisation accompagnant l'équipement et disponibles sur le centre de ressources Tigo à l' [adresse support.tigoenergy.com](https://adresse.support.tigoenergy.com) (collectivement, la « documentation »).

Pendant la période de garantie, si Tigo détermine, à sa seule et entière discrétion, par le biais d'une inspection, l'existence d'un défaut qui est uniquement dû à des défauts de matériaux ou de fabrication de l'équipement, l'équipement sera considéré comme défectueux et pourra faire l'objet d'un recours en vertu des termes de la présente garantie limitée.

Si un recours est autorisé pour un équipement défectueux en vertu des conditions de la présente garantie limitée, Tigo émettra, à sa discrétion, une note de crédit au client d'un montant allant jusqu'à la valeur marchande résiduelle appropriée de l'équipement, telle que déterminée par Tigo, à utiliser pour l'achat d'un nouveau produit, ou réparera ou remplacera l'équipement défectueux. Tigo utilisera, à sa discrétion, des pièces neuves et/ou reconditionnées pour réparer ou remplacer l'équipement défectueux. Tigo se réserve le droit, dans le cadre de la réparation ou du remplacement de l'équipement défectueux, d'utiliser des pièces ou des produits de conception originale ou améliorée pour cette réparation ou ce remplacement. Si Tigo répare ou remplace un équipement défectueux, cette garantie limitée se poursuivra pour l'équipement réparé ou remplacé pour le reste de la période de garantie d'origine. Cette garantie limitée n'inclut pas les coûts de main-d'œuvre ou de matériaux liés à la désinstallation de l'équipement défectueux ou à la réinstallation de l'équipement réparé ou de remplacement. Cette garantie limitée couvre les frais d'expédition de l'équipement réparé ou de remplacement de Tigo au client et les frais d'expédition du retour de l'équipement défectueux à Tigo, par l'intermédiaire d'un transporteur de fret non accéléré sélectionné par Tigo, y compris les frais de douane connexes. Le client doit payer la taxe sur la valeur ajoutée applicable. La garantie limitée ne couvre pas, et Tigo ne sera pas responsable des dommages d'expédition ou des dommages causés par une mauvaise manipulation par le transporteur, et tout dommage de ce type est de la responsabilité du transporteur.

L'équipement est conçu pour résister à des conditions de fonctionnement normales et à l'usure typique lorsqu'il est utilisé pour son objectif initial et conformément à la documentation et aux instructions d'installation et d'utilisation fournies avec l'équipement d'origine. La garantie limitée ne s'applique pas, et Tigo ne sera pas responsable de tout défaut ou dommage à tout équipement qui : (1) a été mal utilisé, abusé, négligé, altéré, modifié, altéré, ouvert ou autrement endommagé, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur ; (2) a été transporté, stocké, installé, exploité, manipulé, entretenu ou utilisé de manière inappropriée, y compris l'utilisation dans des conditions pour lesquelles l'équipement n'a pas été conçu, l'utilisation dans un environnement inapproprié ou l'utilisation d'une manière contraire à la Documentation ou aux lois ou réglementations applicables ; (3) a été victime d'un incendie, d'un tremblement de terre, d'une exposition excessive à l'eau, d'un vol, du gel, d'une guerre, d'une ventilation insuffisante, de dommages causés par des nuisibles, d'un accident, d'une corrosion généralisée, d'infestations biologiques, d'actions de tiers, de catastrophes naturelles ou d'une tension d'entrée qui crée des conditions de fonctionnement au-

Garantie ©limitée de

©20260309 [Tigo Energy Inc.](https://www.tigoenergy.com) 002-00130-45 Rev. 4.0



delà des limites maximales ou minimales énumérées dans la Documentation ou les spécifications de l'Équipement, y compris une tension d'entrée élevée provenant de générateurs, coups de foudre ou surtensions ; (4) a subi des dommages accessoires ou consécutifs causés par des défauts d'autres composants du système dans lequel l'équipement est intégré ; (5) a été utilisé en combinaison avec d'autres équipements, articles ou matériaux non autorisés par la Documentation ou en violation des codes ou normes locaux ; ou (6) les marques d'identification d'origine (y compris la marque de commerce ou le numéro de série) de l'Équipement ont été dégradées, modifiées ou supprimées. La garantie limitée ne couvre pas le bruit ou les vibrations qui ne sont pas excessifs, les dommages ou la détérioration qui se produisent après l'expiration de la période de garantie, ou les défauts esthétiques, superficiels, techniques ou de conception, ou les défauts, qui n'influencent pas ou n'affectent pas matériellement la production d'énergie ou ne dégradent pas la forme, l'ajustement ou le fonctionnement de l'équipement. Tigo n'est pas responsable des réclamations liées à une interruption de la couverture du réseau ou à un refus, une interruption ou toute autre limitation du réseau sans fil. L'obligation maximale de Tigo en vertu de la présente Garantie Limitée pour chaque Équipement est limitée au coût d'origine de cet Équipement. Seul l'équipement installé conformément à la documentation sera couvert par cette garantie limitée.

Pour obtenir un service de réparation ou de remplacement, ou un crédit ou un remboursement (le cas échéant), en vertu de la présente garantie limitée, le client doit se conformer aux politiques et procédures suivantes :

- Tout équipement défectueux doit être retourné à Tigo avec un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RMA) que le client doit obtenir de Tigo. Toutefois, avant d'obtenir le RMA, le client doit contacter un représentant du support technique de Tigo pour évaluer et résoudre le problème pendant que l'équipement reste installé, car de nombreux problèmes peuvent être résolus pendant que l'équipement reste installé. Le Client doit fournir au support technique de Tigo les informations suivantes :
  - Numéro de modèle de l'équipement défectueux.
  - Numéro de série de l'Équipement défectueux.
  - Description détaillée du défaut.
  - Le numéro d'identification du système Tigo.
- Si le dépannage sur le terrain ne résout pas le problème, le client peut demander un numéro RMA, qui doit inclure les informations suivantes :
  - Preuve d'achat de l'Équipement défectueux sous la forme de : (i) le reçu d'achat daté de l'achat initial de l'Équipement au point de vente à l'utilisateur final, ou (ii) la facture datée ou le reçu d'achat indiquant que l'Équipement a été échangé sous garantie.
  - Adresse de livraison pour le retour de l'équipement réparé ou remplacé (le cas échéant).
- Tout équipement défectueux autorisé pour le retour doit être retourné dans le contenant d'expédition d'origine ou dans tout autre emballage qui protège également l'équipement.
- Le Matériel retourné défectueux ne doit pas avoir été démonté ou modifié sans l'autorisation écrite préalable de Tigo.

Cette Garantie limitée est soumise aux Conditions Commerciales de Tigo, y compris, sans s'y limiter, aux dispositions de celles-ci qui se rapportent à la loi applicable et à la juridiction.

Garantie ©limitée de

©20260309 [Tigo Energy Inc.](#) 002-00130-45 Rev. 4.0



DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, TIGO DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ÉGARD DES DOMMAGES OU DES BLESSURES CAUSÉS AUX PERSONNES OU AUX BIENS, OU DE TOUTE AUTRE PERTE OU BLESSURE RÉSULTANT DE QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DÉCOULANT DE OU LIÉE À SON ÉQUIPEMENT OU À SON UTILISATION. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, TIGO NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT, OU ENVERS TOUT TIERS RÉCLAMANT PAR L'INTERMÉDIAIRE OU SOUS LE NOM DU CLIENT, DE TOUTE PERTE DE PROFITS, PERTE D'UTILISATION OU TEMPS D'ARRÊT DE L'ÉQUIPEMENT, OU DE TOUT DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU SPÉCIAUX DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, LIÉS À L'ÉQUIPEMENT, MÊME SI TIGO A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE TIGO, LE CAS ÉCHÉANT, EN MATIÈRE DE DOMMAGES OU AUTRES, NE DÉPASSERA PAS LE PRIX D'ACHAT PAYÉ À TIGO PAR LE CLIENT POUR L'ÉQUIPEMENT DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE GARANTIE.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE DONNÉE PAR TIGO. LES GARANTIES LIMITÉES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT ET EXCLUENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UNE APPLICATION PARTICULIÈRE, ET TOUTES LES AUTRES OBLIGATIONS DE LA PART DE TIGO, À MOINS QUE CES AUTRES GARANTIES ET OBLIGATIONS NE SOIENT CONVENUES PAR ÉCRIT PAR TIGO. LA COUVERTURE EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE EST SUBORDONNÉE AU RESPECT PAR LE CLIENT DE CE QUI PRÉCÈDE EXIGENCES DE NOTIFICATION ET COOPÉRATION AVEC LES INSTRUCTIONS DONNÉES PAR TIGO. LA SEULE OBLIGATION DE TIGO ET LE RECOURS EXCLUSIF DU CLIENT POUR TOUT DÉFAUT GARANTI EN VERTU DES PRÉSENTES SONT LIMITÉS AUX ACTIONS EXPRESSÉMENT ÉNONCÉES CI-DESSUS. CES ACTIONS SONT DÉFINITIVES ET NE CONFÈRENT AUCUN AUTRE DROIT, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES DEMANDES D'INDEMNISATION. CERTAINES JURIDICTIONS LIMITENT OU N'AUTORISENT PAS LES EXCLUSIONS DE GARANTIE, DE SORTE QUE CETTE DISPOSITION PEUT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT.

LE CLIENT RECONNAÎT QUE LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ QUI PRÉCÈDENT SONT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'ACCORD ENTRE LES PARTIES ET QU'EN L'ABSENCE DE TELLES LIMITATIONS, LE PRIX D'ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT SERAIT SUBSTANTIELLEMENT DIFFÉRENT. CERTAINES JURIDICTIONS LIMITENT OU N'AUTORISENT PAS LES EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ, DE SORTE QUE CETTE DISPOSITION PEUT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS SUR L'EXCLUSION DES DOMMAGES, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT.

VOUS POUVEZ AVOIR DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES EN DEHORS DE CETTE GARANTIE, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UN PAYS À L'AUTRE. CETTE GARANTIE LIMITÉE N'AFPECTE PAS LES DROITS SUPPLÉMENTAIRES DONT VOUS DISEZ EN VERTU DES LOIS DE VOTRE JURIDICTION RÉGISSANT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION. CERTAINS ÉTATS OU PAYS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DE

Garantie ©limitée de

©20260309 [Tigo Energy Inc.](#) 002-00130-45 Rev. 4.0



SORTE QUE LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS DE CETTE DÉCLARATION DE GARANTIE LIMITÉE PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. L'ÉQUIPEMENT INSTALLÉ EN AUSTRALIE EST COUVERT PAR UNE DOCUMENTATION DE GARANTIE DISTINCTE.

CETTE GARANTIE LIMITÉE A ÉTÉ PRÉPARÉE EN ANGLAIS ET SI ELLE EST TRADUITE DANS UNE LANGUE AUTRE QUE L'ANGLAIS À QUELQUE FIN QUE CE SOIT, LA VERSION ANGLAISE PRÉVAUDRA DANS TOUS LES CAS ET PRÉVAUDRA EN CAS DE DIFFÉRENCES, DE QUESTIONS OU DE LITIGES CONCERNANT LA SIGNIFICATION, LA FORME, LA VALIDITÉ OU L'INTERPRÉTATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. LA VERSION ANGLAISE SE TROUVE À L'ADRESSE [HTTPS://WWW.TIGOENERGY.COM/DOWNLOADS#S-WARRANTIES](https://www.tigoenergy.com/downloads#S-WARRANTIES).